

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS

SEANCE DU MARDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le Conseil syndical régulièrement convoqué le jeudi douze décembre, n'ayant pas valablement délibéré faute de quorum, celui-ci reconvoqué dans les délais légaux selon le code général des collectivités territoriales, s'est réuni sans condition de quorum le mardi dix-sept décembre, Salle Gavoty, à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Didier BREMOND.

Nombre de Membres		
En exercice	Présents à la séance	Qui ont pris part à la délibération
74	22	24

Objet de la délibération :

**demande de financement
des postes du SMA 2025
auprès de l'Agence de l'Eau
Rhône Méditerranée Corse.**

PRESENTS :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Alain Caymaris, Liliane Boyer, Karine Alsters, Valérie Marcy, Régis Roux (suppléant), Jean-Pierre Souza.

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Mireille Anillo, Didier Lemaître, Gilles Longo.

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Didier Brémont, Olivier Hoffmann, Patrick Bonnet, Jacques Olès, Daniel Roux (suppléant), Philippe Roux, Nicole Rullan, Patrice Tonarelli, Claudine Vidal.

Pour la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon : Patrick Vincentelli

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Jean-Michel Dragone.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Bernard de Boisgelin, Dominique Richard.

ABSENTS REPRESENTES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Serge Baldecchi représenté par Liliane Boyer, Nathalie Gonzales représentée par Alain Caymaris.

ABSENTS EXCUSES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Danielle Adoux-Copin, Claude Alemagna, Christophe Carrière, Bernard Chilini, Albert David, Cédric Dubois, Raymond Gras, Marc Hébréard, Hughes Martin, Georges Rouvier, Richard Strambio.

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Ollivier Artuphel, Eric Audibert, Olivier Barthélémy, Gilbert Bringant, David Clercx, Romain Debray, Jean Degoulet, Jérémy Giuliano, Laurent Gueit, Jean-Luc Laumailier, Armand Morazzani, Jacques Olès, Jacques Paul, Gabriel Pich, Alain Ravanello, Nicolas Robin.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Thierry Bongiorno, Eric Collin, Dominique Lain, Jean-Luc Longour. Yannick Simon, Jean-Louis Portal, Marjorie Viort.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Stéphane Arnaud, Jean-Philippe Bersia, Nathalie Espitalier, Florent Palazolli, Franck Panizzi, Didier Vauzelle, Catherine Venturino-Gabelle.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Patrick Bassand, Philippe Durand-Terrasson, Jean-Jacques Forniglia, Jacques Giusti.

Pour la Communauté de Communes Lac et Gorges du Verdon : Joannel Anglionin Rolland Balbis, Fabien Briegne, Gilbert Riboulet,

Pour la Communauté de Communes du Golfe de Saint Tropez : Laurent Giubergia.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Liliane Boyer

RAPPORTEUR : Didier Bremond

Depuis sa création, le SMA perçoit de nombreuses subventions de l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse. Elle exerce en matière de gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Argens. Cela se traduit par un accompagnement financier sur les postes portant ces mêmes missions.

Ces dernières sont financées par l'agence de l'eau dans le cadre de son 11^{ème} programme :

- A hauteur de 70% pour l'animation sur les enjeux prioritaires :
 - Démarche territoriale SAGE/ EPTB/ Contrat Territorial Argens
 - Animation, pilotage de PGRE- ZSCE et volet gestion/suivi de la ressource en eau (notamment le suivi hydrologique)
- A hauteur de 50% pour l'animation des démarches territoriales de gestion intégrée des milieux aquatiques et des zones humides :
 - Démarche territoriale de type Contrat de rivière et PAPI (notamment quand le volet restauration des milieux est intégré à protection contre les inondations)
- Plan de gestion et communication territoriale autour des sujets de gestion intégrée des milieux aquatiques (essentiellement les missions de technicien rivière)
- A hauteur de 30% pour le suivi et la mise en œuvre de programme pluriannuel de travaux d'entretien et de restauration de la ripisylve et des berges des cours d'eau

Les postes éligibles du SMA sont les suivants :

- animateur du SAGE Argens
- Chef et chargés de projets PAPI
- animateur du contrat de rivière Nartuby
- Animatrice du PGRE Caramy-Issole et Bresque
- Techniciens rivière Nartuby, Caramy-Issole, Argens Moyen, Aille et Bresque
- Equipe rivière Nartuby

Le Conseil syndical après avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE UN :

D'AUTORISER Monsieur le Président à demander des subventions pour les postes éligibles du SMA pour l'année 2025 auprès de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse.

ARTICLE DEUX :

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document en lien avec les demandes de subventions effectuées.

POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Le Président

Didier BREMOND

